



REFERENTIEL D'ÉVALUATION
DU TITRE PROFESSIONNEL
DESSINATEUR PROJeteur EN BÉTON ARMÉ

Niveau 5

Site : <http://www.emploi.gouv.fr>

**REFERENTIEL D'EVALUATION D'UNE SPECIALITE DU TITRE PROFESSIONNEL
DU MINISTERE CHARGE DE L'EMPLOI**

DESSINATEUR PROJETEUR EN BÉTON ARMÉ

1. Références de la spécialité

Niveau : 5

Code(s) NSF : 232n - Gros oeuvre du bâtiment: conception (dessin technique...)

Code(s) Rome : F1104, F1106

Formacode : 22252

Date de l'arrêté : 09/04/2015

Date de parution au JO de l'arrêté de spécialité : 05/05/2015

Date d'effet de l'arrêté : 12/06/2015

2. Synthèse des modalités d'évaluation pour l'accès au titre

➤ *Pour l'accès au titre professionnel **des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation**, les compétences sont évaluées au vu :*

a) De l'épreuve de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle

1) A partir d'un dossier d'architecte d'un projet de bâtiment, que le candidat aura pu consulter et étudier 2 semaines avant l'épreuve, le candidat prépare un dossier de plans d'exécution de coffrages et d'armatures selon les instructions qui lui seront données.

2) le jour de l'épreuve le candidat étudie une variante de la structure selon les consignes données et présentera cette variante au jury.

b) Du dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP)

Tous les candidats au Titre Professionnel décrivent par activité type et à partir d'exemples concrets, les pratiques professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le candidat a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à l'épreuve de synthèse, le jury évaluera les acquis du candidat et les comparera aux requis du titre.

c) Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation (**cette rubrique C ne concerne pas les candidats par VAE**).

d) D'un entretien final avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé sur la base du Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP), de l'épreuve de synthèse et, pour les candidats d'un parcours continu de formation, des évaluations passées en cours de formation.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
DPBA	TP-00314	RE	09	07/05/2015	05/05/2015	3/22

- Pour l'accès au titre professionnel **des candidats issus d'un parcours progressif de formation ou ayant capitalisé les Certificats de Compétences Professionnelles** constitutifs du titre visé, les compétences sont évaluées lors d'un entretien final avec le jury sur la base des CCP obtenus et du DSPP.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
DPBA	TP-00314	RE	09	07/05/2015	05/05/2015	4/22

3. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre

3.1. Les épreuves d'évaluation pour le (la) candidat(e) au Titre professionnel DPBA

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Evaluations complémentaires ou Questionnement à partir d'une annexe DSPP			Sans objet
Epreuve de synthèse : - Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	Analyser le dossier d'architecte d'un projet (plans et descriptif) et en identifier les éléments de structure. Faire l'analyse et la synthèse de tous les renseignements techniques réunis auprès des différents interlocuteurs. Analyser le comportement général d'une structure en béton armé. Dessiner les plans de coffrage Définir les armatures à partir des notes de calcul et des plans de coffrage. Dessiner les plans d'armature à l'aide d'outils informatiques.	07 h 20 mn	Le candidat travaillera pendant 7h00 sur une variante technique du dossier qu'il aura étudié précédemment et présentera son travail au jury (20 minutes)
- Questionnaire professionnel			Sans objet
- Entretien technique			Sans objet
Entretien final		00 h 20 mn	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le DSPP
	Par candidat, durée de l'épreuve	07 h 40 mn, dont	devant le jury,

Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) d'un parcours VAE :

Suite à son inscription à la session de validation, le dossier d'architecte servant de base à l'étude sera adressé au candidat 2 semaines avant pour qu'il puisse réaliser le travail demandé et connaître suffisamment le projet.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
DPBA	TP-00314	RE	09	07/05/2015	05/05/2015	5/22

3.2. Les modalités pour l'accès direct au titre professionnel

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Constituer le dossier d'exécution d'un ouvrage en béton armé						
Analyser le dossier d'architecte d'un projet (plans et descriptif) et en identifier les éléments de structure.	Le candidat a identifié les éléments essentiels du dossier	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Faire l'analyse et la synthèse de tous les renseignements techniques réunis auprès des différents interlocuteurs.	Le candidat possède toutes les informations nécessaires pour réaliser le dossier d'exécution	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dessiner les plans de coffrage d'un ouvrage en béton armé						
Analyser le comportement général d'une structure en béton armé.	Le candidat a compris le principe constructif et repéré les éléments structurants	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dessiner les plans de coffrage	Le candidat a réalisé les plans d'exécution en respectant les côtes du projet et les conventions de représentation. Les plans ne présentent pas d'erreurs graves mettant en péril l'intégralité de la structure ou la géométrie de l'ensemble. Les plans permettent une mise en œuvre aisée des armatures et du béton sur le chantier.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etablir les plans d'armatures d'un ouvrage en béton armé						
Définir les armatures à partir des notes de calcul et des plans de coffrage.	Le candidat a défini les ouvrages dont il doit dessiner les armatures et produit les plans nécessaires dans les délais impartis	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dessiner les plans d'armature à l'aide d'outils informatiques.	Les plans d'armatures nécessaires à l'exécution des ouvrages sont dessinés ou réalisés à l'aide d'un logiciel de calcul dans le délai imparti.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant :						
Sans objet						

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
DPBA	TP-00314	RE	09	07/05/2015	05/05/2015	6/22

03. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre (suite)

3.3. Les compétences professionnelles transversales évaluées lors de la session du titre*

Compétences transversales et critères d'évaluation		Rappel des modalités d'évaluation définies dans la Session Titre Professionnel				
Compétences transversales	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Savoir actualiser ses connaissances et ses compétences		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* Il n'y a pas d'évaluation spécifique

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
DPBA	TP-00314	RE	09	07/05/2015	05/05/2015	7/22

4 - Conditions particulières de présence et d'intervention du jury propre au titre

Protocole d'intervention du jury propre au titre :

Sans objet

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5 - Conditions particulières de surveillance et de confidentialité prévues au cours de l'épreuve de synthèse

La présence d'un surveillant est nécessaire pendant la durée de l'épreuve.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
DPBA	TP-00314	RE	09	07/05/2015	05/05/2015	8/22

Annexe

Plateau technique de la session Titre Professionnel

Titre professionnel : DESSINATEUR PROJETEUR EN BÉTON ARMÉ

➤ Le(s) lieu(x) de déroulement de l'évaluation pour la session Titre Professionnel

L'épreuve de synthèse se déroule dans une salle équipée d'un bureau et d'un micro-ordinateur avec logiciel de dessin par candidat. Les micro-ordinateurs sont reliés à une imprimante et déconnectés du réseau.

Une salle pour les entretiens permettant la confidentialité des échanges avec un tableau et stylos feutre.

➤ Les locaux pour la session TP

Désignation et description des locaux	Observations
Une salle équipée d'un bureau et d'un micro-ordinateur avec logiciel de dessin par candidat.	Les espaces de travail seront suffisamment dégagés pour en permettre la confidentialité et la surveillance pendant le déroulement de l'épreuve.
Une salle par jury permettant d'échanger avec le candidat avec un tableau et stylos feutre.	La confidentialité des échanges doit être assurée

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
DPBA	TP-00314	RE	09	07/05/2015	05/05/2015	9/22

➤ **Les équipements pour la session TP**

Désignation et description	Dotation collective évaluée pour un nombre de 18 candidat(s) maximum	Dotation individuelle
Postes de travail		Un bureau par candidat permettant la consultation de plans et pièces écrites. Un poste informatique par candidat avec logiciel de dessin
Machines et matériel	Une imprimante A3 reliée à tous les postes informatiques	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
DPBA	TP-00314	RE	09	07/05/2015	05/05/2015	10/22



REFERENTIEL D'EVALUATION
DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES
DESSINATEUR PROJETEUR EN BÉTON ARMÉ

REFERENTIEL D'EVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

DESSINATEUR PROJETEUR EN BÉTON ARMÉ

Les épreuves d'évaluation pour le candidat(e) aux Certificats de Compétences Professionnelles

CCP 1 - Constituer le dossier d'exécution d'un ouvrage en béton armé

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>	Faire l'analyse et la synthèse de tous les renseignements techniques réunis auprès des différents interlocuteurs. Analyser le dossier d'architecte d'un projet (plans et descriptif) et en identifier les éléments de structure.	03 h 15 mn	Le candidat produit en 3h00 une note de synthèse du dossier étudié selon les instructions données en début d'épreuve Correction et questionnement devant le binôme d'évaluateurs pendant 15 minutes à partir de la note de synthèse réalisée.
Questionnaire professionnel	<input type="checkbox"/>	Sans objet		
Entretien technique	<input type="checkbox"/>	Sans objet		
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input type="checkbox"/>	Sans objet		
Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs			03 h 15 mn 00 h 15 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
DPBA	TP-00314	RE	09	07/05/2015	05/05/2015	13/22

CCP 2 - Dessiner les plans de coffrage d'un ouvrage en béton armé

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>	Analyser le comportement général d'une structure en béton armé. Dessiner les plans de coffrage	04 h 00 mn	Réalisation en 3h45 de plans de coffrages, à partir d'un dossier de plans d'architecte et des indications données en début d'épreuve. Présentation du travail au binôme d'évaluateurs pendant 15 minutes
Questionnaire professionnel	<input type="checkbox"/>	Sans objet		
Entretien technique	<input type="checkbox"/>	Sans objet		
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input type="checkbox"/>	Sans objet		
		Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs	04 h 00 mn 00 h 15 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
DPBA	TP-00314	RE	09	07/05/2015	05/05/2015	14/22

CCP 3 - Etablir les plans d'armatures d'un ouvrage en béton armé

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>	Dessiner les plans d'armature à l'aide d'outils informatiques. Définir les armatures à partir des notes de calcul et des plans de coffrage.	04 h 00 mn	Réalisation en 3h45 de plans d'armatures, à partir d'un dossier de plans de coffrages et des indications données en début d'épreuve. Présentation du travail au binôme d'évaluateurs pendant 15 minutes
Questionnaire professionnel	<input type="checkbox"/>	Sans objet		
Entretien technique	<input type="checkbox"/>	Sans objet		
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input type="checkbox"/>	Sans objet		
Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs			04 h 00 mn 00 h 15 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
DPBA	TP-00314	RE	09	07/05/2015	05/05/2015	15/22

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
DPBA	TP-00314	RE	09	07/05/2015	05/05/2015	16/22

**ANNEXE AU RE TITRE ET CCP ETABLISSANT LES CORRESPONDANCES
AVEC LA VERSION PRECEDENTE DU TITRE PROFESSIONNEL**

Tableau des correspondances avec les versions précédentes du TP

N° CCP	DESSINATEUR PROJETEUR EN BETON ARME Arrêté du 27/05/2010	N° CCP	DESSINATEUR PROJETEUR EN BÉTON ARMÉ Arrêté du 09/04/2015
CCP 1	ASSURER LA COORDINATION D'UN DOSSIER D'EXECUTION D'UN OUVRAGE EN BETON ARME	CCP 1	Constituer le dossier d'exécution d'un ouvrage en béton armé
CCP 2	DESSINER DES PLANS DE COFFRAGE D'UN OUVRAGE EN BETON ARME	CCP 2	Dessiner les plans de coffrage d'un ouvrage en béton armé
CCP 3	ETABLIR LES PLANS D'ARMATURES D'UN OUVRAGE EN BETON ARME	CCP 3	Etablir les plans d'armatures d'un ouvrage en béton armé

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
DPBA	TP-00314	RE	09	07/05/2015	05/05/2015	17/22

GLOSSAIRE DES MODALITES D'EVALUATION du Référentiel d'Evaluation (RE)

EVALUATIONS COMPLEMENTAIRES OU ANNEXE AU DOSSIER DE SYNTHESE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE (DSPP)

❖ **Les évaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse**

Cette modalité s'applique à des cas particuliers que la spécialité du titre rend nécessaire : elle ne s'assimile à aucune autre catégorie d'évaluation, ni aux obligations réglementaires éventuelles précisées dans le Référentiel d'Evaluation du titre professionnel considéré, et pour lesquelles une rubrique existe.

❖ **Le questionnement à partir d'une annexe au DSPP**

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...), dont le Référentiel d'Evaluation précise qu'elle doit être annexée au Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE » mentionne en quoi consistent ces annexes.

EPREUVE DE SYNTHESE

L'épreuve de synthèse peut consister en une mise en situation professionnelle ou en la présentation différée d'un projet. Elle peut également intégrer un questionnaire professionnel et/ou un entretien technique.

❖ **La mise en situation professionnelle**

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe du référentiel d'évaluation.

❖ **La présentation différée d'un projet**

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet ou d'une production réalisés dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet ou cette production en amont de la session. Lorsqu'il est issu d'un parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), les modalités de réalisation du projet sont précisées dans la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE ».

❖ **Le questionnaire professionnel**

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance et dans le temps de l'épreuve de synthèse. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'attester de certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

❖ **L'entretien technique**

L'entretien technique peut être prévu par le Référentiel d'Evaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
DPBA	TP-00314	RE	09	07/05/2015	05/05/2015	18/22

L'ENTRETIEN FINAL

❖ **L'entretien final avec le jury est obligatoire. Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :**

- La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice,
- La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier,

Dans certains cas, il peut couvrir l'évaluation de certaines compétences professionnelles du titre lorsque le Référentiel d'Evaluation le mentionne.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP).

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session d'évaluation du titre, donne lieu à instrumentation dans le Dossier Technique d'Evaluation (pour le candidat, le jury et le centre organisateur).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
DPBA	TP-00314	RE	09	07/05/2015	05/05/2015	19/22

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."





REFERENTIEL D'ÉVALUATION
DU TITRE PROFESSIONNEL
DESSINATEUR PROJeteur EN BÉTON ARMÉ

Niveau 5

Site : <http://www.emploi.gouv.fr>

**REFERENTIEL D'EVALUATION D'UNE SPECIALITE DU TITRE PROFESSIONNEL
DU MINISTERE CHARGE DE L'EMPLOI**

DESSINATEUR PROJETEUR EN BÉTON ARMÉ

1. Références de la spécialité

Niveau : 5

Code(s) NSF : 232n - Gros oeuvre du bâtiment: conception (dessin technique...)

Code(s) Rome : F1104, F1106

Formacode : 22252

Date de l'arrêté : 09/04/2015

Date de parution au JO de l'arrêté de spécialité : 05/05/2015

Date d'effet de l'arrêté : 12/06/2015

2. Synthèse des modalités d'évaluation pour l'accès au titre

➤ *Pour l'accès au titre professionnel **des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation**, les compétences sont évaluées au vu :*

a) De l'épreuve de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle

1) A partir d'un dossier d'architecte d'un projet de bâtiment, que le candidat aura pu consulter et étudier 2 semaines avant l'épreuve, le candidat prépare un dossier de plans d'exécution de coffrages et d'armatures selon les instructions qui lui seront données.

2) le jour de l'épreuve le candidat étudie une variante de la structure selon les consignes données et présentera cette variante au jury.

b) Du dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP)

Tous les candidats au Titre Professionnel décrivent par activité type et à partir d'exemples concrets, les pratiques professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le candidat a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à l'épreuve de synthèse, le jury évaluera les acquis du candidat et les comparera aux requis du titre.

c) Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation (**cette rubrique C ne concerne pas les candidats par VAE**).

d) D'un entretien final avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé sur la base du Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP), de l'épreuve de synthèse et, pour les candidats d'un parcours continu de formation, des évaluations passées en cours de formation.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
DPBA	TP-00314	RE	09	07/05/2015	05/05/2015	3/22

- Pour l'accès au titre professionnel **des candidats issus d'un parcours progressif de formation ou ayant capitalisé les Certificats de Compétences Professionnelles** constitutifs du titre visé, les compétences sont évaluées lors d'un entretien final avec le jury sur la base des CCP obtenus et du DSPP.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
DPBA	TP-00314	RE	09	07/05/2015	05/05/2015	4/22

3. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre

3.1. Les épreuves d'évaluation pour le (la) candidat(e) au Titre professionnel DPBA

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Evaluations complémentaires ou Questionnement à partir d'une annexe DSPP			Sans objet
Epreuve de synthèse : - Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	Analyser le dossier d'architecte d'un projet (plans et descriptif) et en identifier les éléments de structure. Faire l'analyse et la synthèse de tous les renseignements techniques réunis auprès des différents interlocuteurs. Analyser le comportement général d'une structure en béton armé. Dessiner les plans de coffrage Définir les armatures à partir des notes de calcul et des plans de coffrage. Dessiner les plans d'armature à l'aide d'outils informatiques.	07 h 20 mn	Le candidat travaillera pendant 7h00 sur une variante technique du dossier qu'il aura étudié précédemment et présentera son travail au jury (20 minutes)
- Questionnaire professionnel			Sans objet
- Entretien technique			Sans objet
Entretien final		00 h 20 mn	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le DSPP
	Par candidat, durée de l'épreuve	07 h 40 mn, dont	devant le jury,

Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) d'un parcours VAE :

Suite à son inscription à la session de validation, le dossier d'architecte servant de base à l'étude sera adressé au candidat 2 semaines avant pour qu'il puisse réaliser le travail demandé et connaître suffisamment le projet.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
DPBA	TP-00314	RE	09	07/05/2015	05/05/2015	5/22

3.2. Les modalités pour l'accès direct au titre professionnel

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Constituer le dossier d'exécution d'un ouvrage en béton armé						
Analyser le dossier d'architecte d'un projet (plans et descriptif) et en identifier les éléments de structure.	Le candidat a identifié les éléments essentiels du dossier	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Faire l'analyse et la synthèse de tous les renseignements techniques réunis auprès des différents interlocuteurs.	Le candidat possède toutes les informations nécessaires pour réaliser le dossier d'exécution	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dessiner les plans de coffrage d'un ouvrage en béton armé						
Analyser le comportement général d'une structure en béton armé.	Le candidat a compris le principe constructif et repéré les éléments structurants	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dessiner les plans de coffrage	Le candidat a réalisé les plans d'exécution en respectant les côtes du projet et les conventions de représentation. Les plans ne présentent pas d'erreurs graves mettant en péril l'intégralité de la structure ou la géométrie de l'ensemble. Les plans permettent une mise en œuvre aisée des armatures et du béton sur le chantier.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etablir les plans d'armatures d'un ouvrage en béton armé						
Définir les armatures à partir des notes de calcul et des plans de coffrage.	Le candidat a défini les ouvrages dont il doit dessiner les armatures et produit les plans nécessaires dans les délais impartis	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dessiner les plans d'armature à l'aide d'outils informatiques.	Les plans d'armatures nécessaires à l'exécution des ouvrages sont dessinés ou réalisés à l'aide d'un logiciel de calcul dans le délai imparti.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant :						
Sans objet						

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
DPBA	TP-00314	RE	09	07/05/2015	05/05/2015	6/22

03. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre (suite)

3.3. Les compétences professionnelles transversales évaluées lors de la session du titre*

Compétences transversales et critères d'évaluation		Rappel des modalités d'évaluation définies dans la Session Titre Professionnel				
Compétences transversales	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Savoir actualiser ses connaissances et ses compétences		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* Il n'y a pas d'évaluation spécifique

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
DPBA	TP-00314	RE	09	07/05/2015	05/05/2015	7/22

4 - Conditions particulières de présence et d'intervention du jury propre au titre

Protocole d'intervention du jury propre au titre :

Sans objet

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5 - Conditions particulières de surveillance et de confidentialité prévues au cours de l'épreuve de synthèse

La présence d'un surveillant est nécessaire pendant la durée de l'épreuve.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
DPBA	TP-00314	RE	09	07/05/2015	05/05/2015	8/22

Annexe

Plateau technique de la session Titre Professionnel

Titre professionnel : DESSINATEUR PROJETEUR EN BÉTON ARMÉ

➤ Le(s) lieu(x) de déroulement de l'évaluation pour la session Titre Professionnel

L'épreuve de synthèse se déroule dans une salle équipée d'un bureau et d'un micro-ordinateur avec logiciel de dessin par candidat. Les micro-ordinateurs sont reliés à une imprimante et déconnectés du réseau.

Une salle pour les entretiens permettant la confidentialité des échanges avec un tableau et stylos feutre.

➤ Les locaux pour la session TP

Désignation et description des locaux	Observations
Une salle équipée d'un bureau et d'un micro-ordinateur avec logiciel de dessin par candidat.	Les espaces de travail seront suffisamment dégagés pour en permettre la confidentialité et la surveillance pendant le déroulement de l'épreuve.
Une salle par jury permettant d'échanger avec le candidat avec un tableau et stylos feutre.	La confidentialité des échanges doit être assurée

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
DPBA	TP-00314	RE	09	07/05/2015	05/05/2015	9/22

➤ **Les équipements pour la session TP**

Désignation et description	Dotation collective évaluée pour un nombre de 18 candidat(s) maximum	Dotation individuelle
Postes de travail		Un bureau par candidat permettant la consultation de plans et pièces écrites. Un poste informatique par candidat avec logiciel de dessin
Machines et matériel	Une imprimante A3 reliée à tous les postes informatiques	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
DPBA	TP-00314	RE	09	07/05/2015	05/05/2015	10/22



REFERENTIEL D'EVALUATION
DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES
DESSINATEUR PROJETEUR EN BÉTON ARMÉ

REFERENTIEL D'EVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

DESSINATEUR PROJETEUR EN BÉTON ARMÉ

Les épreuves d'évaluation pour le candidat(e) aux Certificats de Compétences Professionnelles

CCP 1 - Constituer le dossier d'exécution d'un ouvrage en béton armé

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>	Faire l'analyse et la synthèse de tous les renseignements techniques réunis auprès des différents interlocuteurs. Analyser le dossier d'architecte d'un projet (plans et descriptif) et en identifier les éléments de structure.	03 h 15 mn	Le candidat produit en 3h00 une note de synthèse du dossier étudié selon les instructions données en début d'épreuve Correction et questionnement devant le binôme d'évaluateurs pendant 15 minutes à partir de la note de synthèse réalisée.
Questionnaire professionnel	<input type="checkbox"/>	Sans objet		
Entretien technique	<input type="checkbox"/>	Sans objet		
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input type="checkbox"/>	Sans objet		
Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs			03 h 15 mn 00 h 15 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
DPBA	TP-00314	RE	09	07/05/2015	05/05/2015	13/22

CCP 2 - Dessiner les plans de coffrage d'un ouvrage en béton armé

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>	Analyser le comportement général d'une structure en béton armé. Dessiner les plans de coffrage	04 h 00 mn	Réalisation en 3h45 de plans de coffrages, à partir d'un dossier de plans d'architecte et des indications données en début d'épreuve. Présentation du travail au binôme d'évaluateurs pendant 15 minutes
Questionnaire professionnel	<input type="checkbox"/>	Sans objet		
Entretien technique	<input type="checkbox"/>	Sans objet		
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input type="checkbox"/>	Sans objet		
		Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs	04 h 00 mn 00 h 15 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
DPBA	TP-00314	RE	09	07/05/2015	05/05/2015	14/22

CCP 3 - Etablir les plans d'armatures d'un ouvrage en béton armé

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>	Dessiner les plans d'armature à l'aide d'outils informatiques. Définir les armatures à partir des notes de calcul et des plans de coffrage.	04 h 00 mn	Réalisation en 3h45 de plans d'armatures, à partir d'un dossier de plans de coffrages et des indications données en début d'épreuve. Présentation du travail au binôme d'évaluateurs pendant 15 minutes
Questionnaire professionnel	<input type="checkbox"/>	Sans objet		
Entretien technique	<input type="checkbox"/>	Sans objet		
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input type="checkbox"/>	Sans objet		
Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs			04 h 00 mn 00 h 15 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
DPBA	TP-00314	RE	09	07/05/2015	05/05/2015	15/22

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
DPBA	TP-00314	RE	09	07/05/2015	05/05/2015	16/22

**ANNEXE AU RE TITRE ET CCP ETABLISSANT LES CORRESPONDANCES
AVEC LA VERSION PRECEDENTE DU TITRE PROFESSIONNEL**

Tableau des correspondances avec les versions précédentes du TP

N° CCP	DESSINATEUR PROJETEUR EN BETON ARME Arrêté du 27/05/2010	N° CCP	DESSINATEUR PROJETEUR EN BÉTON ARMÉ Arrêté du 09/04/2015
CCP 1	ASSURER LA COORDINATION D'UN DOSSIER D'EXECUTION D'UN OUVRAGE EN BETON ARME	CCP 1	Constituer le dossier d'exécution d'un ouvrage en béton armé
CCP 2	DESSINER DES PLANS DE COFFRAGE D'UN OUVRAGE EN BETON ARME	CCP 2	Dessiner les plans de coffrage d'un ouvrage en béton armé
CCP 3	ETABLIR LES PLANS D'ARMATURES D'UN OUVRAGE EN BETON ARME	CCP 3	Etablir les plans d'armatures d'un ouvrage en béton armé

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
DPBA	TP-00314	RE	09	07/05/2015	05/05/2015	17/22

GLOSSAIRE DES MODALITES D'EVALUATION du Référentiel d'Evaluation (RE)

EVALUATIONS COMPLEMENTAIRES OU ANNEXE AU DOSSIER DE SYNTHESE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE (DSPP)

❖ **Les évaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse**

Cette modalité s'applique à des cas particuliers que la spécialité du titre rend nécessaire : elle ne s'assimile à aucune autre catégorie d'évaluation, ni aux obligations réglementaires éventuelles précisées dans le Référentiel d'Evaluation du titre professionnel considéré, et pour lesquelles une rubrique existe.

❖ **Le questionnement à partir d'une annexe au DSPP**

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...), dont le Référentiel d'Evaluation précise qu'elle doit être annexée au Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE » mentionne en quoi consistent ces annexes.

EPREUVE DE SYNTHESE

L'épreuve de synthèse peut consister en une mise en situation professionnelle ou en la présentation différée d'un projet. Elle peut également intégrer un questionnaire professionnel et/ou un entretien technique.

❖ **La mise en situation professionnelle**

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe du référentiel d'évaluation.

❖ **La présentation différée d'un projet**

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet ou d'une production réalisés dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet ou cette production en amont de la session. Lorsqu'il est issu d'un parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), les modalités de réalisation du projet sont précisées dans la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE ».

❖ **Le questionnaire professionnel**

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance et dans le temps de l'épreuve de synthèse. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'attester de certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

❖ **L'entretien technique**

L'entretien technique peut être prévu par le Référentiel d'Evaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
DPBA	TP-00314	RE	09	07/05/2015	05/05/2015	18/22

L'ENTRETIEN FINAL

❖ **L'entretien final avec le jury est obligatoire. Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :**

- La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice,
- La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier,

Dans certains cas, il peut couvrir l'évaluation de certaines compétences professionnelles du titre lorsque le Référentiel d'Evaluation le mentionne.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP).

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session d'évaluation du titre, donne lieu à instrumentation dans le Dossier Technique d'Evaluation (pour le candidat, le jury et le centre organisateur).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
DPBA	TP-00314	RE	09	07/05/2015	05/05/2015	19/22

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

